



LA UNE

## Retraites : ce qu'il faut comprendre de la guerre des chiffres

### PS-UMP

Par Mathieu Magnaudeix

Article publié le vendredi 21 mai 2010

Nicolas Sarkozy le répète sur tous les tons : la France n'augmentera pas les impôts. Le chef de l'Etat l'a encore martelé jeudi 20 mai, lors d'une conférence sur les déficits..., tout en annonçant un gel des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Une mesure qui s'ajoute à la réduction de 10% des dépenses de l'Etat, à 5 milliards d'économies sur les niches fiscales et sociales. Les impôts n'augmentent pas, il faudra donc se serrer la ceinture pour atteindre l'objectif (peu réaliste) de 100 milliards d'euros d'économies sur trois ans promis à Bruxelles. La rigueur est bien là. La fiscalité sera donc au cœur de la campagne de 2012. La présentation du projet socialiste sur les retraites l'a confirmé, jusqu'à la caricature. Mardi soir, le PS avait présenté son projet sur les retraites qui prône 25 milliards de hausse des taxes sur le capital d'ici 2025, et 12 milliards de cotisations sociales et patronales en plus. Le lendemain, à l'Assemblée nationale, le premier ministre François Fillon s'est déchaîné : «*Vous proposez d'abord une avalanche d'impôts nouveaux (...) sur les classes moyennes !*» Sur France Info puis sur France 2, jeudi soir, le ministre du travail Eric Wœrth a dénoncé une «*bombe fiscale*». Leitmotiv de la droite, martelé sur tous les tons : revoilà la gauche et ses sempiternelles augmentations d'impôts ! L'exécutif a poussé la critique plus loin. Eric Wœrth estime qu'augmenter les cotisations patronales de 1% détruirait 50.000 emplois. François Fillon a même accusé le PS «*d'inventer des recettes virtuelles*» (taxation des bonus et des stock-options, hausse de l'impôt sur les bénéfices des banques). En fait, l'UMP s'est permis quelques arrangements avec la réalité. **Dans les pages suivantes, Mediapart décrypte l'intense guerre de chiffres entre les deux camps.**

nd

**La proposition du PS : «Augmenter les cotisations patronales»**

**La réaction de l'UMP : «1% en plus = 50.000 emplois détruits»**

A la différence du PS, le gouvernement refuse d'augmenter les cotisations patronales des entreprises. Pour se justifier, Eric Wœrth avance des chiffres précis : un point de cotisations en plus détruirait, dit-il, 50.000 emplois. Le chiffre figurait déjà dans le document «*d'orientation*» transmis par le gouvernement dimanche aux partenaires sociaux. D'où sort-il ? Le ministère cite

une étude du Centre d'études de l'emploi parue en août 2009 (à télécharger sous ce lien). Ses auteurs ont étudié les effets d'une réforme de 2003 harmonisant les exonérations de charges sociales entre les entreprises à 35 heures et celles qui sont restées à 39 heures.

Surprise, le chiffre de 50.000 emplois détruits mentionné par Eric Wœrth n'est pas cité dans le document. «*Le gouvernement a simplement extrapolé une partie de nos résultats, en faisant une règle de trois*», nuance Fabrice Gilles, un des auteurs contactés par Mediapart. «*Notre étude avait pour but d'évaluer l'impact d'une réforme précise. En sortir un chiffre unique, c'est la sortir de ce contexte.*»

En fait, de nombreuses études ont tenté de mesurer l'impact d'une baisse ou d'une hausse des charges sociales sur l'emploi. S'il semble acquis qu'il y a un lien entre hausse des cotisations et suppressions d'emploi, aucun économiste n'a encore réussi à le mesurer. D'autant que ces études se focalisent en général sur le comportement des entreprises, mais oublient de prendre en compte les variables macro-économiques qui, elles, pourraient avoir un effet positif sur l'emploi. Bref, «*il convient d'être très prudent*», avertit Fabrice Gilles.

**? Tout à son envie de citer un chiffre qui marque les esprits, le ministre a créé une statistique qui n'existe pas.**

**La proposition du PS : 3 milliards d'euros en taxant les banques**

**La réponse de l'UMP : «Rigoureusement impossible»**

Le PS propose de grappiller 3 milliards d'euros en augmentant l'impôt sur les sociétés (IS) des banques de 15%. Impossible, selon le gouvernement. «*L'IS des banques s'est élevé à 2 milliards en 2009 et 2,5 milliards en 2008*», dit Eric Wœrth. Conclusion du ministre : les 3 milliards supplémentaires ne pourraient être atteints qu'à condition de taxer les banques... à 70%.

En fait, chacun contribue à brouiller le débat. Dans *Les Echos*, la socialiste Marisol Touraine admet que le PS a additionné les bénéfices des banques et des assurances pour effectuer son calcul. Le PS s'est du reste basé sur l'année 2007 (avant la crise), cru



exceptionnel pour l'impôt sur les sociétés. De son côté, le gouvernement a pris en compte les rentrées fiscales historiquement basses de 2008 et 2009, en pleine crise...

Mais là n'est pas l'essentiel. Eric Wœrth oublie en effet de rappeler que son gouvernement s'est déjà opposé à une taxe sur les banques. C'était en octobre 2009 : le président socialiste de la commission des finances, Didier Migaud, avait fait adopter à l'Assemblée nationale une taxation supplémentaire de 10% de l'impôt sur les bénéfices des banques. Votée par 44 voix contre 40, elle avait obtenu le soutien de plusieurs élus UMP. Le député Jean-François Lamour avait expliqué s'être trompé de bouton lors du vote... En catastrophe, le gouvernement avait dû faire revoter les députés une semaine plus tard. «*Cette taxe aurait pu rapporter jusqu'à 2 milliards*», regrette le député PS Pierre-Alain Muet ? Bercy évoquait plutôt 600 millions d'euros.

Le ministre du travail aurait aussi pu rappeler, comme le Conseil des prélèvements obligatoires l'a montré l'automne dernier, que les entreprises du Cac 40 sont passées maîtres dans l'optimisation fiscale : grâce à leur domiciliation dans les paradis fiscaux, le crédit impôt-recherche, ou l'exonération dite «Copé» (du nom du patron des députés UMP) des plus-values en cas de ventes de filiales, elles paient en moyenne 8% d'impôt sur les sociétés, alors que le taux est normalement de 33%. Les entreprises de plus de 2000 salariés, elles, ne s'acquittent que de 13% d'IS. «*Faire le ménage dans ces niches permettrait de dégager plusieurs milliards de ressources supplémentaires*», estime Pierre-Alain Muet.

**? Les 3 milliards du PS sont sans doute très optimistes. Mais il est tout à fait possible de davantage taxer les banques.**

nd

**La proposition du PS : 2 milliards en taxant les bonus et les stock-options**

**La réponse de l'UMP : «*Totalement surestimée*»**

Le PS propose d'imposer les bonus des banquiers et les stock-options à 38%, contre 5% aujourd'hui, ce qui permettrait de récupérer 2 milliards d'euros.

Les stock-options : «*Deux milliards d'euros sur une assiette de 2,7 milliards d'euros, c'est un taux de 70 %*», martelait mercredi François Fillon à l'Assemblée nationale. 2,7 milliards ? La Cour des comptes, adversaire acharnée des niches sociales en tout genre, estimait en 2007 le montant des stock-options à 8,5 milliards d'euros. Sur la base de 2007, les taxer à 38% rappor-

terait donc plus de 3 milliards d'euros. Certes, elles ont sans doute fondu avec la crise, ce qui explique l'estimation très basse de François Fillon. Mais elles devraient à nouveau repartir à la hausse avec le retour de la croissance...

Idem pour les bonus. «*La taxation des bonus des traders à hauteur de 50% mise en place par le Gouvernement a rapporté 360 millions d'euros*», dit Eric Wœrth. Mais ce chiffre a été calculé sur une assiette réduite. Mises sous pression par l'Etat au plus fort de la crise, les banques se sont en effet engagées à étaler le versement des bonus pour 2009 sur trois ans. Pour avoir une idée plus exacte du montant total des bonus, il convient donc de multiplier le chiffre du gouvernement par trois. On est donc plus près du milliard... C'est même probablement beaucoup plus : mi-2009, *Libération* révélait que la seule BNP Paribas avait provisionné 1 milliard de bonus pour ses traders...

**? Le gouvernement minimise les bonus et stock-options susceptibles d'être taxés**

nd

**La proposition du PS : appliquer la CSG sur les revenus du capital exonérés**

**La réponse de l'UMP : «*Un impôt sur les 20 millions de contrats d'assurance-vie*»**

Martine Aubry souhaite appliquer la CSG sur certains revenus qui jusque-là en sont exonérés (sauf les livrets d'épargne). Le gouvernement a sauté sur l'occasion : «*C'est un nouvel impôt sur les classes moyennes et les 20 millions de contrats d'assurance-vie dans notre pays*», a martelé le premier ministre devant les députés.

20 millions, le chiffre est «*plausible*», selon la fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). Un porte-parole contacté par Mediapart évoque 15 millions d'individus détenant des contrats «*mais un individu peut en détenir plusieurs*». Or l'assurance-vie, dont l'encours ne cesse de progresser (près de 1300 milliards, selon la FFSA), est elle aussi déductible du revenu imposable à hauteur de 5,8%. Ce placement si couru par les Français serait-il concerné par une éventuelle hausse de la CSG telle que l'envisage le PS ? «*Cette mesure n'est pas dans notre projet*», a coupé net Benoît Hamon, porte-parole du PS.

**? En ne disant rien sur l'assurance-vie, placement plébiscité par les Français, le PS a tendu le bâton pour se faire battre...**